

Une page d'archive...

page n° 5 du 3 juin 2020



1863, ainsi s'appela la rue de La Rochejaquelein



Le général vicomte Louis-Victor de Caux de Blacquetot (1775-1845) possédait un terrain entre la rue des Ursulines, la rue de Versailles aujourd'hui rue Alexandre-Dumas et le chemin qui deviendra le boulevard du Midi, puis l'avenue Victor Hugo.

D'une famille d'ingénieurs militaires, Louis-Victor de Caux de Blacquetot s'illustre dans les guerres de la Révolution puis de l'Empire, en particulier à la défense d'Anvers et des rives de l'Escaut. Nommé en 1811, général de brigade et inspecteur du génie, il est promu baron d'Empire. En 1815, il négocie habilement avec les troupes alliées les conditions d'occupation du territoire français, et en est récompensé par les titres de vicomte et de lieutenant-général. Ses compétences militaires et administratives, et son opportunisme politique, lui valent de servir les différents gouvernements de la Restauration et d'être élu député du Nord de 1827 à 1830. Louis-Philippe l'appelle à siéger à la chambre des Pairs en 1832. Il meurt le 6 juin 1845, à Saint Germain-en-Laye, où sa sépulture vieillit au cimetière ancien¹.

Sa veuve, Claire, Françoise, Iphigénie Destouff Milet de Mureau gère les biens à Saint-Germain jusqu'à sa mort le 8 juillet 1862. Elle fait ouvrir une voie qui traverse sa propriété dans le but de la lotir. Puis, selon une procédure courante, elle souhaite en céder gratuitement le sol à la ville qui en assurera l'entretien et demande qu'elle soit nommée « Général de Caux ». Mais à sa mort, le fondé de pouvoir des héritiers, le marquis de La Rochejaquelein, écrit le 18 novembre 1863 au maire, M. de Breuvery :

« La rue que je fais faire en ce moment sur la propriété de Caux a été désignée déjà par mon nom. Je vous prierai donc de vouloir l'accepter toute baptisée, c'est un lien qui me rattache à la ville de Saint-Germain. »

¹ Adolphe Robert et Gaston Cougny, *Dictionnaire des parlementaires français*, 1889-1891

Le conseil municipal estime qu'il n'a pas à se préoccuper de la désignation des rues qui lui sont rétrocédées, ce qui reste une règle constante². Et si ce n'était une règle pour le conseil municipal, il eût été difficile de s'opposer à Henri-Auguste-Georges du Vergier de La Rochejaquelein (1805-1867) qui siège alors au Sénat impérial. Neveu du comte Henri de la Rochejaquelein (1772-1794) et fils de Louis, marquis de la Rochejaquelein (1777-1815) qui dirigèrent l'armée de Vendée, il est catholique et légitimiste. Il possède une propriété au Pecq où il meurt le 7 janvier 1867.

C'est ainsi que Saint Germain-en-Laye est l'une des cinq localités en France à posséder une rue de La Rochejaquelein, par le simple vœu du lotisseur, les quatre autres étant vendéennes.

Nadine Vivier



Louis Victor de Caux de Blacquefort (1775-1845),
source : www.senat.fr



Henri-Auguste-Georges du Vergier de La Rochejaquelein
(1805-1867), source Wikipédia

Références :

Robert Haïat, Jacques Berlie, *Au fil des rues de Saint-Germain*, Editions franciliennes, 2007

Jacques Berlie, « Ce jour-là... le 18 mai 1946, le nom de Salomon Reinach est donné à une rue de Saint-Germain-en-Laye », *Bulletin des Amis du Vieux Saint-Germain*, « Salomon Reinach 1858-1932, un savant saint-germanoïse », n°49, 2012, p. 96-114.

Nadine Vivier, « Le patrimoine immatériel de Saint-Germain », *Bulletin des Amis du Vieux Saint-Germain*, « Qu'est-ce que le patrimoine urbain, 1960-2000 ? », n° 53, 2016, p. 96-110.

² Archives municipales de Saint Germain-en-Laye, délibération municipale du 9 mai 1864 (folio 390)